

aux Sources de la Drôme

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATTIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOIS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE -EN-DIOIS  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

# Débat d'Orientation Budgétaire

Conseil du 8 février 2018



aux Sources de la Drôme

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATTIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOIS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE -EN-DIOIS  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

# Compte administratif provisoire 2017

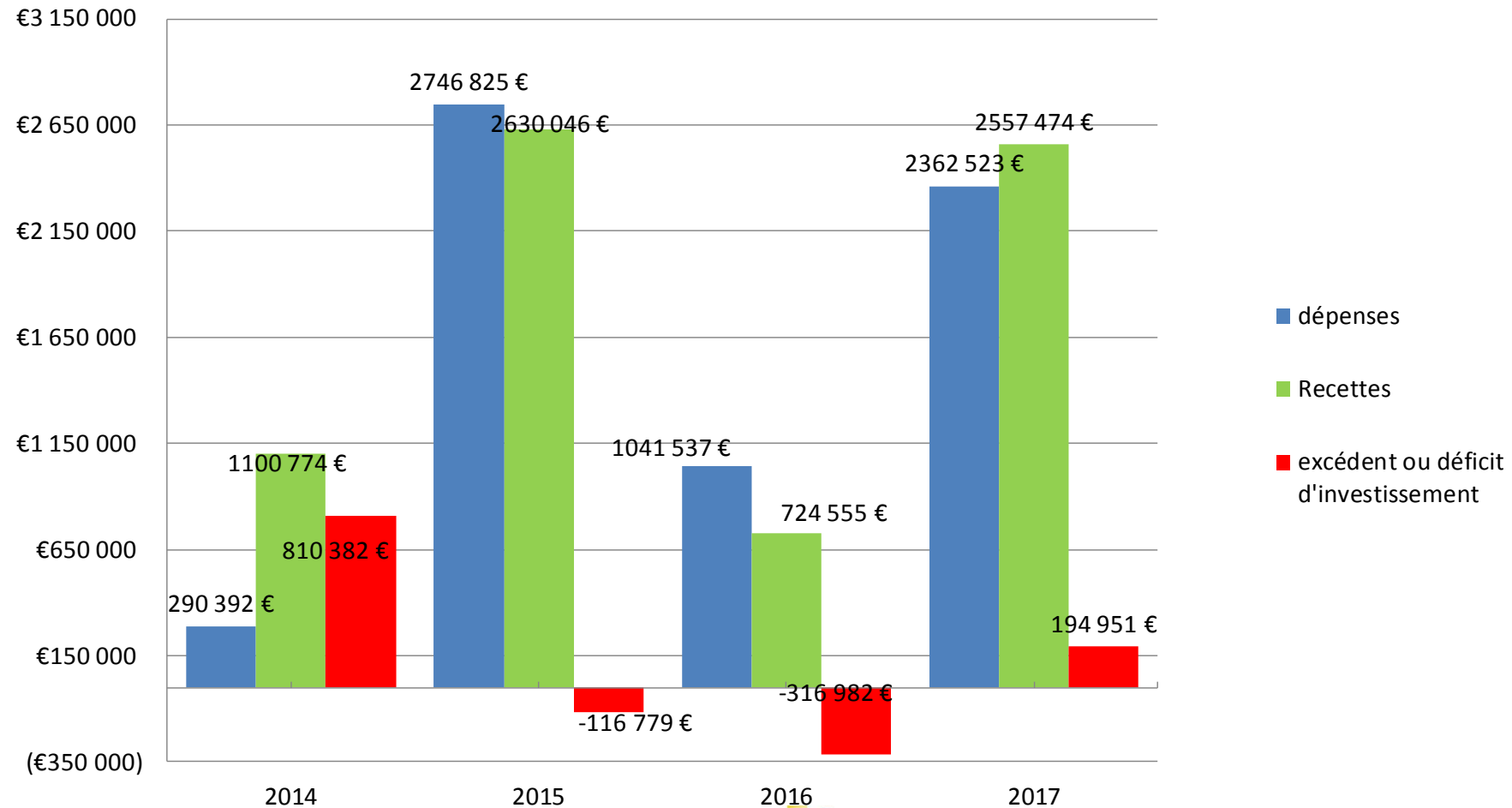


# Rappel du cadre voté pour le BP 2017

- augmentation des taux de fiscalité pour :
  - Rétablir l'équilibre de fonctionnement annuel
  - Assumer les nouvelles compétences et charges des nouveaux emprunts
- Renforcement de la capacité d'autofinancement par  
« capitalisation » des recettes « conjoncturelles »
- répartition dérogatoire du FPIC selon indicateurs 2015

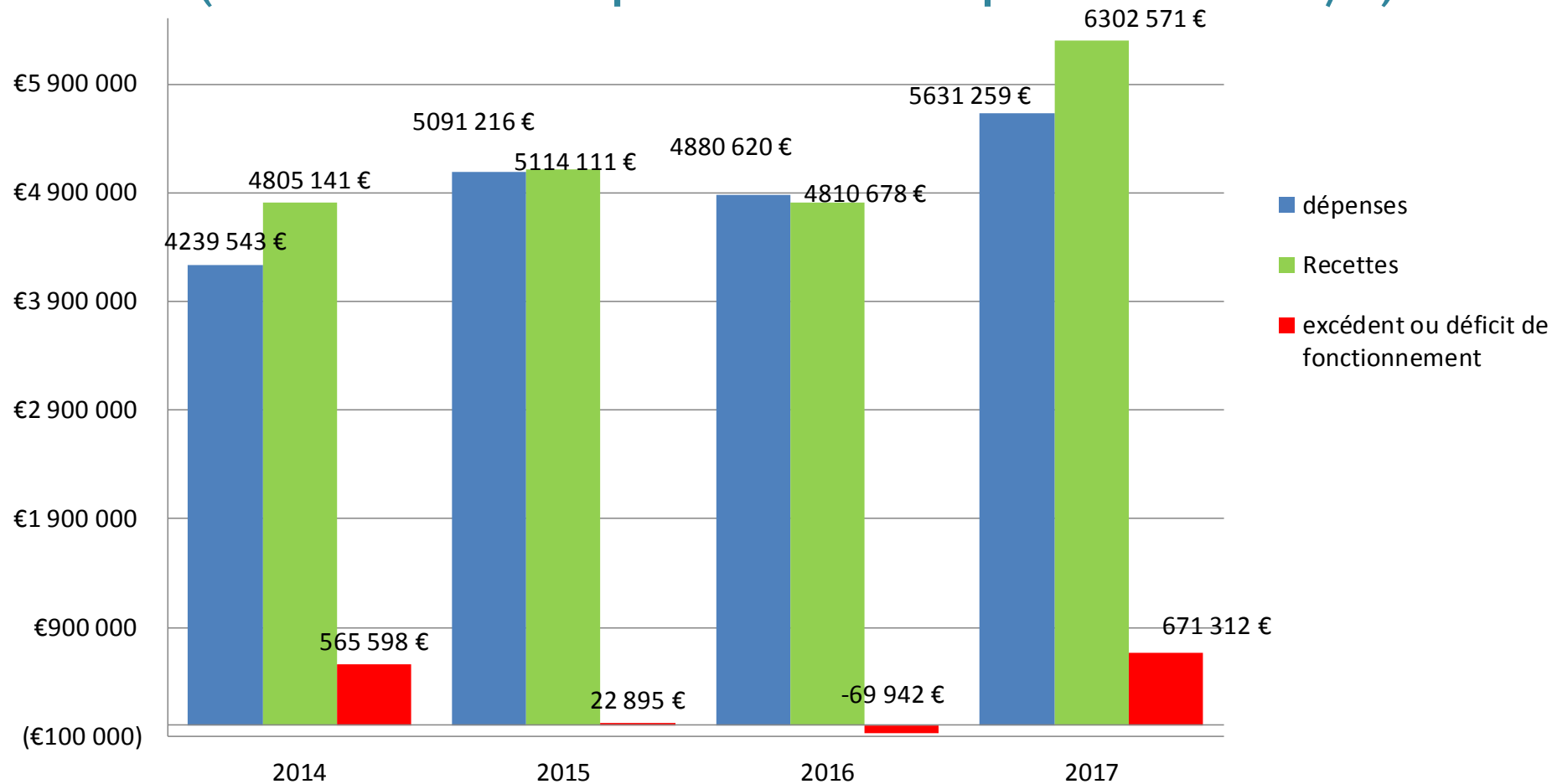
# Situation en investissement

(sur la base du compte administratif provisoire au 31/1)



# Situation en fonctionnement

(sur la base du compte administratif provisoire au 31/1)



# Etat de l'excédent cumulé fin 2017

Excédents de l'exercice 2017 = 866K€

Dont :

- fonctionnement 671K€
- investissement 194K€

*Pour mémoire : excédent cumulé à fin 2016 = 1.106M€*

Etat de l'excédent cumulé fin 2017 = 1.577M€

*Y inclus reste à réaliser en dépenses 2017 = -394K€*



# Part des emprunts non-affectés dans l'excédent cumulé fin 2017

Excédent cumulé fin 2017 = 1,577 M€

– Emprunt FTTH CCD et autres travaux : 251 K€

– Emprunt FTTH communes: 65 K€

– Emprunt ZA Cocause « sud » 244 K€

Excédent cumulé hors emprunt = 1,016 M€



# Composition de l'excédent exceptionnel 2017

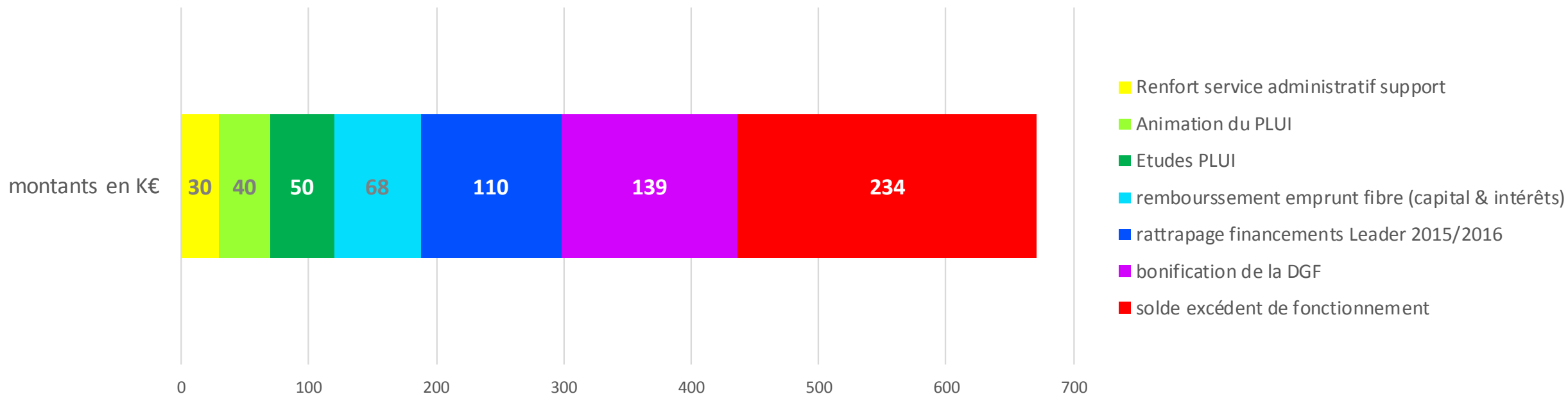
- Des recettes fiscales pour couvrir les nouvelles dépenses en année « pleine »:
  - Animation et études PLUi
  - Renfort du service administratif
  - Remboursement de l'emprunt de la fibre
- Renfort de la capacité d'autofinancement par des recettes conjoncturelles « capitalisées »
  - Bonification DGF
  - Rattrapage de versement des financements européens (2015-2016)



# Composition de l'excédent « exceptionnel » 2017

437K€ de dépenses supplémentaires en année « pleine »

Décomposition de l'excédent de fonctionnement 2017



aux Sources de la Drôme

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATTIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOIS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE -EN-DIOIS  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

# Masse salariale



# Masse salariale : rappel des choix 2017

- Renfort du service support administratif
- Mise en place de la mission « Planification » (PLUi)
- Solution partiellement externalisée pour l'animation économique
- Secrétariat mutualisé à 100%
- Mission Eau et assainissement mutualisée

# Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018

- 38 agents (36)<sup>\*</sup> : 35 (32,5) équivalents temps plein (ETP)
    - 32 (30) agents titulaires (30,34 ETP (28,4)),
    - 6 (6) agents contractuels (4,6 ETP (4,1))
  - organisés en 4 pôles:
    - Administratif (dont direction et eau-assainissement) : 10 agents / 9,5 ETP
    - Aménagement : 7 agents / 6,1 ETP
    - Développement et social : 6 agents / 5,2 ETP
    - Environnement et patrimoine : 15 agents / 14,2 ETP
- <sup>\*</sup> (effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour mémoire)*



## Zoom sur : la masse salariale

**Masse salariale totale :**

38 agents

35 équivalents temps-plein

*Dont 18 femmes et 20 hommes*



## Zoom sur : la masse salariale

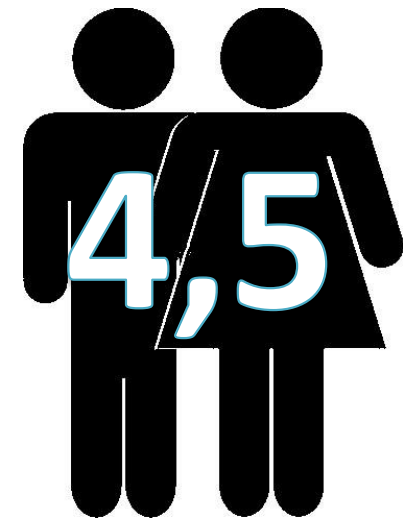
### Les postes mutualisés 4,5 ETP

1,8 ETP Service d'Instruction

1 ETP Secrétariat de communes

0,7 ETP Eau et assainissement

1 ETP animation Natura 2000



## Zoom sur : la masse salariale

### Les postes financés 5,2 ETP

#### pôle « développement » :

0,9 ETP en coordination LEADER,

0,9 ETP en gestion LEADER,

0,8 ETP en animation (tourisme-  
agriculture)

1,6 ETP Enfance

1 ETP Emploi d'avenir (jusque juin)



# Masse salariale : orientations 2018

- Remplacement de la responsable du pôle administratif et financier
- Recrutement d'un agent polyvalent au service déchets
- Démarrage de 2 services civiques au service déchets
- Réorganisation de la mission d'animation du développement économique
- Stage Evaluation LEADER
- Renfort de l'instruction au service mutualisé
- Accueil d'un stage au service mutualisé Natura 2000



aux Sources de la Drôme

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATTIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOIS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE -EN-DIOIS  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

# Endettement



# Endettement

## Les emprunts tous budgets confondus

- **Capital restant dû 2017 = 3.761.841 €**
- **Annuité 2017 = 244.659 €**
- **Annuité 2018 = 355.665 €**

# Détails des emprunts

- **Emprunts en cours :**
  - Abattoir (phase 1 des travaux de réhabilitation) – échu : 2030
  - Abattoir (travaux amélioration) – échu : 2031
  - Martouret (acquisition) – échu : 2030
  - Martouret (travaux) – échu : 2031
  - Halte-garderie Châtillon (travaux) – échu : 2031
  - Acquisition camion OM – échu : 2018
  - ZA de Cocause « Nord » – échu : 2035
  - Acquisition camion OM – échu : 2025
  - FTTH CCD dont part fibre, part bâtiments CCD, part Martouret, part résiduelle – échu : 2037
  - FTTH communes – échu : 2027



aux Sources de la Drôme

ARNAYON  
AUCELON  
BARNAVE  
BARSAC  
BEAUMONT EN DIOIS  
BEAURIERES  
BELLEGARDE EN DIOIS  
BOULC  
BRETTE  
CHALANCON  
CHAMALOC  
CHARENS  
CHATILLON-EN-DIOIS  
DIE  
ESTABLET  
GLANDAGE  
GUMIANE  
JONCHERES  
LA BATTIE DES FONTS  
LA MOTTE-CHALANCON  
LAVAL D'AIX  
LES PRES  
LESCHES EN DIOIS  
LUC-EN-DIOIS  
LUS LA CROIX HAUTE  
MARIGNAC  
MENGLON  
MISCON  
MONTLAUR EN DIOIS  
MONTMAUR EN DIOIS  
PENNES LE SEC  
PONET- ST AUBAN  
PONTAIX  
POYOIS  
PRADELLE  
RECOUBEAU-JANSAC  
ROCHEFOURCHAT  
ROMEYER  
ROTTIER  
SAINT-ROMAN  
SOLAURE -EN-DIOIS  
ST ANDEOL EN QUINT  
ST DIZIER-EN-DIOIS  
ST JULIEN EN QUINT  
ST NAZAIRE LE DESERT  
STE CROIX  
TRESCHENU-CREYERS  
VACHERES EN QUINT  
VAL MARAVEL  
VALDROME  
VOLVENT

# Orientations 2018



# 2018 : orientations budgétaires proposées en fonctionnement

- Fin des emplois aidés et développements pour les services Enfance et Petite Enfance : **60.000€**
- Fin des aides départementales pour l'office de tourisme : **56.000€**
- Intégration de la compétence GEMAPI : **72.319€** couvert par la taxe
- Répartition de droit commun ou non du FPIC en 2018 ?  
enjeu : **163.526€** en 2017

# Marge de manœuvre réelle de fonctionnement en 2018

■ <u>Excédent annuel 2017 =</u>	<b>671 K€</b>
– Impacts dép. / rec. « année pleine » projetés en 2018	437 K€
– Impacts des orientations dép./rec. 2018	279 K€
<hr/>	
<b>SOLDE théorique <u>hors dynamique des bases</u></b>	<b>-45 K€</b>

# Investissements 2018-2022 (PPI)

- Investissements du service « Ordures ménagères »
  - Réhabilitation déchetterie de Die - 2019
  - Amélioration déchetteries - 2018
  - Camion benne en remplacement du camion de location – 2019 (inscrit en 2018)
- Investissements bâtiments CCD
  - Pôle Enfance de Die – 2019 (inscrit 2018)
  - Martouret – 2018 / 2019 / 2020
  - Siège : phase 1 (2018) et progr. phase 2 (2019): acquisition, accessibilité, rénovation thermique
  - Autres : entretien / amélioration des bâtiments intercommunaux – chaque année
- Investissements foncier économique
  - Aménagement de la partie « nord » de Chamarges à Die – 2019 (études et fouilles en 2018)
  - Autres opérations d'aménagement de zones - 2019
  - Acquisition immobilière à vocation économique - 2018
- Fibre optique tranche 2 - 2021



# 2018 : orientations budgétaires proposées en investissement

- **Conduire les programmes de travaux engagés en 2017 :**
  - siège,
  - Martouret,
  - Pôle enfance de Die,
  - Réhabilitation des déchetteries,
- **Renforcer la politique foncière et immobilière à vocation économique :**
  - ZA Cocause Nord
  - Mise en place d'un fonds d'intervention foncier / immobilier



# 2018 : principales évolutions de recettes

## *Recettes dotations, péréquations et subventions*

- DGF stabilisée sans bonification ↘
- Reversement de la part communale du FPIC ↘
- Versement financements LEADER pour le fonctionnement →
- Mobilisation des partenaires financiers sur les investissements →

## *Recours à l'emprunt*

- Emprunt d'équilibre au service déchet (commande d'un camion) non mobilisé en 2018
- Affectation de l'emprunt ZA Coclause « sud » résiduel à l'opération « nord »
- Affectation de l'emprunt FTTH CCD résiduel au service déchets pour le programme « déchetteries »



# 2018 : principales orientations fiscales

- Dynamique des bases de fiscalité ménage
- Dynamique des bases de fiscalité professionnelle
- Dégrèvement de la taxe d'habitation compensé par l'Etat (sur les bases 2017)
  
- Instauration de la taxe GEMAPI
- Prélèvement de la taxe de séjour départementale (+10%)
- Pas d'augmentation/stabilité de fiscalité ménage et professionnelle (hors GEMAPI)

